



Co habitation difficile lors d'une vente immobilière

Par **bestiole84210**, le **06/08/2015** à **08:39**

Bonjour,

Nous avons acheté une maison avec un crédit immobilier sur 15 ans en juillet 2013 avec mon compagnon (ni mariés, ni pacsés) avec un apport de ma part de 30000 € et lui, rien.

La maison est en vente depuis mai 2014.

Le bien a du mal à se vendre et la co habitation est plus que difficile...

Ne se supportant plus, mon ex compagnon a décidé de m'imposer d'ici septembre un locataire à sa place, ce qui lui permettrait de payer sa part de crédit et quitter le domicile. (il n'est propriétaire accédant à 46 % et moi 54 %).

Je suis totalement contre cette démarche, et je pense qu'il ne peut pas me l'imposer...

Avec cette hantise, je ne quitte plus du tout le domicile et ne peux même pas m'absenter quelques jours sans avoir peur que les serrures aient été changées, qu'une famille aie investit les lieux contre mon gré et que toutes mes affaires personnelles aient été jetées (vêtements, papiers, souvenirs,...).

Quel recours puis-je avoir ?

Comment me prémunir ?

Merci de votre prochaine réponse